

13 septembre 2016

Ordre du jour :

- Point sur la rentrée
- Simplification des tâches du directeur
- Formation
- Point sur les remplacements
- Sécurité dans les écoles
- PPCR
- Questions diverses

Point sur la rentrée 2016 :

Pour le DASEN, la rentrée a été une rentrée calme.

Il met en avant des modalités de carte scolaire efficientes cette année, qui ont permis un ajustement en juillet évitant ainsi les tensions habituelles de septembre. M. Le Mercier souhaite poursuivre ces modalités pour la prochaine carte scolaire.

Le constat rapide de rentrée est pour le moment négatif de 450 élèves mais en décembre nous devrions atteindre le nombre prévu de - 252 élèves, prévision annoncée au CDEN de juin dernier.

L'IA rappelle l'engagement du Recteur dans l'amélioration de l'encadrement des élèves. Il espère une dotation académique de 10 à 20 ETP supplémentaires (donc comparable à celle de +15 postes cette dernière année, entièrement allouée à la Haute-Vienne).

En 4 ans, sans compter les stagiaires, il y a eu 50 emplois supplémentaires (+142,5 avec les stagiaires) répartis de la manière suivante :

- 17 PDMQDC,
- 7 dispositifs « accueil des moins de 3 ans »,
- 15 brigades,
- décharges des directeurs, postes en inclusion scolaire (ULIS, UPE2A), EATICE et chargés de prévention.

Il est à noter que ce sont des emplois qui avaient été supprimés auparavant, sous la mandature présidentielle précédente.

Simplification des tâches du directeur :

Le DASEN souhaite que, dans chaque circonscription, il y ait un « référent directeur vie scolaire » (directeur en fonction qui aurait une mission d'aide auprès de ses collègues).

M. Le Mercier note des avancées : la réunion des directeurs placée en dehors de la journée de prérentrée, une liste des documents demandés allégée, des décharges de direction pour les petites écoles, des directeurs tuteurs pour épauler les directeurs débutants.

Ce qui est prévu cette année, en plus de la mise en place des référents directeurs : un parcours M@gistère dédié à l'aide à la prise de fonction, une modification de BE1d et la création d'un système d'information pour aider au pilotage des écoles (base de données).

Formation :

Il est annoncé le souhait de mettre en place un plan de formation répondant au mieux aux demandes des personnels. M. REYMBAUT est le nouveau chargé de formation.

Point sur les remplacements :

Pour le moment, il n'y a qu'une seule personne à la cellule de remplacement alors que 2 personnes sont vraiment nécessaires. L'administration va tout mettre en œuvre pour que cette situation ne perdure pas.

Le nombre de classes non remplacées l'année dernière a été divisé par 2 par rapport à l'année précédente. Le DASEN espère un taux de remplacement identique à ce résultat pour l'année 2016-2017.

Sécurité dans les écoles :

Pour rappel, depuis cette année, 3 exercices PPMS sont obligatoires en plus des 3 exercices d'alerte incendie, soit 6 exercices au total. L'ensemble des organisations syndicales est d'accord pour dire que cela fait beaucoup et que ce sera difficilement réalisable, notamment en maternelle où un long travail de préparation est nécessaire.

Nous demandons à ce que certains de ces exercices deviennent facultatifs.

PPCR :

L'administration ne sait pas encore comment vont être mises en place les mesures proposées, mais l'IA estime qu'il y a de réelles avancées dans ce protocole interprofessionnel, dont la CFDT était l'un des principaux initiateurs. Elle a obtenu de réelles avancées par des négociations menées pour toute la Fonction Publique par l'Uffa-Cfdt.

Le sgen-Cfdt a quant à lui œuvré à sa déclinaison dans l'Education Nationale, où il se traduirait à terme notamment par un alignement sur le secondaire, un accès à la Hors-classe pour tous et la création d'une classe exceptionnelle.

Retrouver le dossier de presse sur le PPCR [ici](#).

Nous consacrerons prochainement une RIS à ce sujet important, qui va profondément modifier l'évolution de nos carrières et améliorer nos rémunérations.

Questions diverses :

➤ **ASH** : le nombre de places disponibles dans les établissements spécialisés est insuffisant.

Le DASEN nous informe que le Recteur a interpellé le Préfet de Région sur ce problème.

➤ **Stagiaires licenciés** : Pourquoi autant de licenciements secs, alors qu'une poursuite de scolarité (renouvellement de stage) aurait pu être proposée pour certains ?
L'IA rappelle que le jury est souverain dans ses décisions.

➤ **Gestion des blocs TRS** : Il y a eu beaucoup d'erreurs cette année, un groupe de travail en amont avec les représentants des personnels ne serait-il pas possible ?

L'administration reconnaît que les erreurs ont été nombreuses. La constitution des blocs est de plus en plus complexe. L'administration veillera à ce que cela se passe mieux en 2017.

➤ **RIS** : La circulaire de l'année dernière indiquait que « les 6 heures de RIS [devaient] être réparties sur les 18 heures dévolues aux animations pédagogiques et sur le temps de préparation de l'APC ». Les représentants syndicaux demandent à ce que ces 6 heures puissent être prises *intégralement* sur les 18 heures d'animations pédagogiques, comme le prévoient les textes.

Estelle SYLVESTRE

Pour nous contacter :

sgen-Cfdt : Limousin
32, rue Adolphe Mandonnaud
87000 Limoges

05 55 32 91 04

limoges@sgen.cfdt.fr